L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 12 JUILLET 1874. [illegible] Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 12 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par M. W. Newman, au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par S. Guinault,—rue Douane, entre Royale et Bourbon, installations de magasins.

Par Eug. Tourné, sur la Levée, au pied de la rue St-Philippe—Vin rouge Larronde supérieur.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines; broderies et lingeries.

L'objectif de la campagne électorale.

L'objet que se proposent les électeurs opposés au radicalisme, dans la campagne électorale qui vient de s'ouvrir en Louisiane, est double. Ils veulent d'abord, faire une nouvelle tentative pour reconquérir le droit de se gouverner eux-mêmes. Victimes d'une usurpation avouée et d'un déni de justice de la part du Congrès, ils ont, encore une fois, recours au scrutin, si fréquemment faussé par les radicaux depuis six ans, pour revendiquer leurs droits et leurs libertés foulés aux pieds par les exploiteurs et les usurpateurs. Ils le font avec la ferme détermination de ne pas laisser cette fois, escamoter l'élection par la fraude et de faire respecter l'expression de la volonté populaire.

La revendication de droits politiques garantis par la Constitution des Etats-Unis aux citoyens de tous les Etats, est déjà un but plus que suffisant à proposer à des hommes libres. Mais il y a en jeu, dans cette campagne, plus qu'une préférence de parti ou d'opinions politiques. Les doctrines du parti républicain, aujourd'hui triomphantes, ne sont pas ce que les conservateurs louisianais cherchent à renverser. Ils sont placés dans une de ces situations extrêmes où il ne s'agit guère de doctrines ni de débats théoriques.

Ce qu'il faut détruire ici, c'est un régime de pillage organisé qui a fait de toutes les branches du gouvernement un marché ignoble où on trafique des intérêts particuliers après avoir sacrifié tous les intérêts généraux. Ce n'est pas un gouvernement que nous avons eu depuis six ans, c'est une dictature de gens sans aveu qui ont mis en coupes réglées ou plutôt déréglées les fortunes publiques et particulières.

Les aventuriers qui ont inauguré ce régime, se sont servi du titre de parti républicain, ils eussent pu en prendre un autre, ils pourraient en changer aujourd'hui, le système n'en aurait pas moins été et n'en serait pas moins le même. Il n'y a aucune chance d'amélioration; loin de là. Les pillards blancs ont fait école parmi les noirs, et ceux-ci qui n'ont eu que les miettes du festin, ont organisé la ligue noire pour accaparer au profit de leur race les profits et les honneurs—perspective rien moins que rassurante.

En dehors donc du désir légitime qu'ont les blancs de reprendre la direction politique du gouvernement, il y a pour eux nécessité absolue de l'enlever à des hommes qui ne continueraient à s'en servir que pour achever la ruine de la Louisiane. C'est une question de salut, une question de vie ou de mort.

Il va de soi qu'en reprenant possession du pouvoir, les conservateurs devront s'en servir pour réparer dans la limite du possible, les abus commis par le régime radical et pour replacer la propriété, l'agriculture, le commerce, l'industrie et la navigation dans les conditions les plus favorables à un retour rapide vers la prospérité. Détruire les monopoles, alléger les taxes, réviser les dettes, revoir toute la législation. Il y a là un travail d'Hercule, car les radicaux laisseront des véritables écuries d'Augias à nettoyer.

Parallèlement au premier objectif des conservateurs qui est la reprise du pouvoir politique, se présente le second objectif qui est la réforme. Le premier est à la fois un but et un moyen, le second est un résultat à obtenir.

Est-il nécessaire, comme le demande un journal, de rédiger à l'avance un programme détaillé de toutes les réformes à accomplir, afin d'imposer un mandat impératif aux candidats? C'est une question que la Convention populaire, appelée par le comité central, aura à examiner. La Convention ne pourra, dans le court espace de temps pendant lequel elle siégera, faire la besogne d'une assemblée législative ou constituante, mais elle pourra indiquer les bases des engagements à exiger des candidats, et, à notre sens, la fixation d'un maximum, infranchissable sous aucun prétexte, pour les taxes de tout genre, devra être une des plus essentielles.

L'idée mère qui a présidé à la création de la Ligue Blanche, a été une idée de réaction contre le système d'oppression et de ruine qui a dû sa création aux suffrages de la race noire. L'objet de la Ligue Blanche n'est pas distinct de celui que nous venons d'indiquer, mais ce qui fait le caractère spécial de l'organisation, c'est son moyen qui est l'union des gens de race blanche pour établir la suprématie de la race blanche. La légitimité de ce moyen est fondée sur la légitimité du résultat à atteindre, et le moyen lui-même est justifié par la théorie qui enseigne que la race blanche est supérieure à la race noire, et par la triste expérience que vient de faire le Sud à ses dépens et qui ne démontre que trop que le gouvernement des noirs ne produit que misère, ruine, pillage et désolation.

De ce qui précède, nous concluons donc que le double objet à atteindre par le renversement du système radical actuel, est de nature à rallier sous une même bannière, par un commun intérêt, tous ceux qui souffrent de ce système. Le navire coule, l'équipage révolté s'est livré au pillage et ne songe qu'à l'orgie, les passagers ne peuvent compter que sur eux-mêmes; est-ce le moment pour eux de se disputer sur le nom de leur organisation? Assurément non. Qu'ils se réunissent, qu'ils nomment leurs chefs et qu'ils se mettent à l'œuvre dans l'intérêt du salut commun.

Ligueurs blancs, démocrates, vous tous qui êtes menacés dans vos intérêts les plus chers, vous êtes invités à vous réunir et à nommer des délégués à une convention unique qui organisera la grande armée électorale pour la bataille de novembre. Répondez cordialement à l'invitation et tout ira bien, mais si vous vous disputez sur des mots, sur des noms, si vous faites bande à part ou si vous restez sous vos tentes, alors l'ennemi profitera de vos divisions et vous aurez compromis le salut de l'Etat et le vôtre en particulier.

NEW ORLEANS MONTHLY REVIEW.—Nous avons reçu le numéro de juillet du *New Orleans Monthly Review*. C'est le quatrième numéro de cette publication qui a pour éditeur-propriétaire, M. Daniel K. Whitaker, littérateur distingué. Le numéro que nous avons sous les yeux contient un choix varié d'articles et de contributions d'un caractère critique, historique, littéraire ou philosophique. Nous souhaitons à la *Revue* tout le succès que méritent le talent et les efforts de son éditeur.

BON MARCHÉ.—La maison L. Lange, de la rue du Canal, No 164, annonce qu'elle est résolue à écouler tout son assortiment de nouveautés et marchandises d'été à un bon marché qui ne saurait être surpassé. Une visite à cette maison sera certainement avantageuse aux acheteurs.

Un nouvel assortiment d'argenterie "Sterling" chez C. H. Zimmermann, 129, rue du Canal.

ARTICLES ALIMENTAIRES D'IMPORTATION.—La maison J. B. Solari & Son, rue Royale 45, annonce aux consommateurs qu'elle a reçu par les derniers steamers de Liverpool un grand assortiment d'articles alimentaires des plus recherchés, du champagne Rœderer, du lait suisse, et maintes excellentes liqueurs, parmi lesquelles la liqueur de la Grande Chartreuse. Voyez l'annonce.

La situation en France.

La première motion pour la dissolution de l'Assemblée, présentée par M. Raoul Duval, n'a réuni que 186 voix, mais ce n'est là que le premier coup de cloche, et le second pourra rallier peut-être une forte majorité. Car aucune des difficultés de la situation n'est résolue et rien n'indique que la Chambre puisse arriver à une solution.

Une question très délicate a été soulevée par un député républicain, M. Berthauld. Il a demandé si on niait, au nom du président, le droit de l'Assemblée de déterminer si la loi du 20 novembre est irrévocable ou non. Le débat sur cette interpellation a été différé jusqu'à la discussion des lois constitutionnelles. La question a pris sa source dans les termes même du message. Nous reproduisons plus loin ce document ainsi que le message du 17 novembre et la loi du 20 novembre 1873.

Le troisième paragraphe du message du 9 juillet sur l'irrévocabilité des pouvoirs du maréchal, est basé sur un vote formel de l'Assemblée qu'il est utile de rappeler. Dans la séance de nuit du 19 novembre 1873, après l'adoption de l'article 1er de la loi sur la prorogation, l'Assemblée a repoussé par 386 voix contre 321, un article additionnel présenté par M. Waddington et ainsi conçu:

"La disposition adoptée par l'article 1er sera jointe aux lois organiques et n'aura un caractère constitutionnel qu'après le vote de ces lois."

On conclut du rejet de cet article, que la loi de prorogation a eu un caractère constitutionnel dès le moment de son passage et que le pouvoir conféré à MacMahon est irrévocable. Quant à la responsabilité du président, elle peut toujours être définie par les lois constitutionnelles.

Nous rappellerons, au sujet de l'attitude ferme et décidée prise par le maréchal Mac-Mahon vis-à-vis de l'Assemblée, qu'il n'a accepté le pouvoir qu'à son corps défendant, après plusieurs refus, et sur les sollicitations des membres de la droite, dont quelques uns cherchent aujourd'hui à le renverser. En effet, parmi les signataires de la proposition offerte dans la séance du 24 mai pour la nomination d'un successeur à M. Thiers, nous voyons figurer les noms de MM. Lucien Brun, Larochefoucauld-Bisaccia, Casenoves de Pradone et autres, qui font aujourd'hui partie du groupe des 80.

Le maréchal Mac-Mahon n'a pas voulu, et avec raison, se considérer comme un simple instrument de restauration monarchique; il a pris le septennat au sérieux et il rappelle justement à l'Assemblée ses engagements. L'Assemblée se dissoudra peut-être, mais elle n'osera pas révoquer MacMahon et la question de droit soulevée par M. Bertauld ne sera probablement pas discutée.

Nous renvoyons nos lecteurs aux dépêches pour les dernières nouvelles.

RÉGATTES NATIONALES.—Nous avons reçu une invitation pour assister à de grandes régattes nationales d'amateurs qui seront données le 12 et le 13 août par la société des rameurs de Grand Haven et Spring Lake, sur la Grande rivière et le lac Spring, dans l'Etat du Michigan. Tous les amateurs sont invités à prendre part à ces régattes. Nos remerciements au président.

EAU DE SELTZ, LIMONADES GAZEUSES ETC.—Nous avons reçu de M. F. Gane, plusieurs syphons d'eaux de seltz et de limonades gazeuses, fabriquées par lui rue Royale No. 231. Il a reçu un nouveau matériel de Paris qui lui permet de fournir des eaux de seltz d'excellente qualité.

MÉDICAMENTS DE FAMILLE DE MAGUIRE ET AUTRES.—Ces médicaments si appréciés dans les familles se trouvent chez MM. Morrison & Woodward au coin des rues Canal et Magazine. Nous pouvons citer parmi les plus estimés le "Cundurango" de Maguire, grand régulateur du foie et du sang; le "Benne Plant" pour la dyssenterie, le choléra et pour toutes les affections intestinales; la "Salsepareille Tonique" qui purifie le sang et renouvelle le système. Cette Salsepareille est un cordial délicieux au goût, et qui possède beaucoup de vertus. Le Cundurango est un composé végétal, préparé scientifiquement par un chimiste fort habile de St-Louis, James Maguire. Jamais remède n'a eu plus de succès car jamais remède n'a produit des effets plus merveilleux et plus salutaires. On trouvera plus loin des attestations nombreuses sur les hautes qualités de ces médicaments dont la vente a ajouté grandement à la popularité de MM. Morrison et Woodward.

MARCHANDISES D'AUTOMNE.—C'est en été qu'il faut penser aux étoffes d'automne, de même que c'est en automne qu'il faut penser aux étoffes d'hiver. On verra plus loin une annonce de MM. J. Levois et Jamison, rue du Canal 126, qui rappelle cette bonne règle de précaution. Ces messieurs ont donc mis en vente des marchandises nouvelles qu'ils vendent à des prix extraordinairement réduites car elles ont été achetées à l'encan. Ce sont des indiennes et des flanelles de toute sorte, et cette semaine ils offriront aux dames des grenadines garanties soie et laine à 30 cents la yarde. Voyez l'annonce.

LONG BRANCH ET LA BIBLIOTHÈQUE.—Bien que la saison soit à peine commencée et que Grant ne soit pas encore arrivé à Long Branch, la demande de billets pour le prochain concert-loterie de la bibliothèque publique du Kentucky se fait avec un empressement sans exemple. Tous les visiteurs demandent s'il y a un bureau à "Branch," et sans plus tarder adressent leurs demandes au bureau de New York City, ou au bureau central de Louisville, et les billets qu'ils reçoivent sont ceux qui auront des chances aux grands prix de $250,000 et à la distribution des $2,500,000 le 31 juillet.

CRESCENT STORE.—Ce magasin, situé rue Bourbon No. 17, offre aujourd'hui, pour cause d'inventaire, toutes les marchandises aux prix coûtants. On verra plus loin une annonce où sont mentionnés les prix de quelques articles. Les autres sont à peu près tous cotés sur le même taux. C'est donc là une bonne occasion d'emplette que nous conseillons aux dames de ne pas négliger dans leur intérêt.

Les célèbres montres "Longines," chez Zimmermann, sont les meilleures et se vendent à des prix très raisonnables.

QUINCAILLERIE.—Voulez-vous achetez des outils, des machines, des articles en fonte, en ferblanc, &c? Allez chez Rice Brothers, rue du Camp, Nos. 89 et 91, et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin. Voulez-vous acheter des fourneaux de cuisine, des réchauds et autres articles de ménage? Allez toujours chez Rice Brothers, même rue et mêmes numéros. Voulez-vous acheter des fourneaux, doubles pour coke ou charbon, des fourneaux pour bois, etc? Allez encore chez Rice Brothers dont les deux établissements rue du Camp et rue des Magasins, 565, offrent toute espèce de quincailleries américaines et étrangères. Mais si vous voulez être renseigné à fond, demandez une liste des prix et des catalogues et vous verrez que pour le bon marché vous ne trouverez nulle part rien de préférable.

Assessements Nos 166 et 167. Voyez dans la colonne des avis spéciaux la mort de Werner Kick et de Alfred Rousset; payables au bureau de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie et d'assistance et de bienfaisance de la Louisiane, rue du Camp No 19.

MEUBLES.—Vous parlez de meubles à bon marché; mais les prix que vous me dites avoir payés ne sont pas d'une modicité extrême. Nous connaissons un endroit où ils se vendent encore à des prix plus avantageux pour l'acheteur. Allez chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, et là vous trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait de meubles solides et élégants à des conditions de prix qui vous surprendront. Vous aurez beaucoup de choses pour peu d'argent.

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES.—La maison Danziger étant sur le point de faire cette semaine son inventaire, est décidé, afin de réduire le plus possible son assortiment, à effectuer des rabais extraordinaires dans toutes ses branches d'affaires. Les marchandises restant seront vendues sans égard au prix coûtant. On trouvera également dans les magasins de cette maison d'excellentes occasions en articles de blanc, de deuil, de mercerie, en corsets, etc. Voir aux annonces.

AU PRIX COUTANT ET AU-DESSOUS.—A partir de demain, la maison J. Turcotte, de la rue du Canal, No 158, est résolue à écouler au prix coutant, les marchandises qui composent son assortiment, lequel est un des mieux choisis et des plus complets qu'il y ait en ville. Un coup d'œil sur la liste des prix dans l'annonce donnera une idée des rabais effectués.

Les acheteurs de la ville et de la campagne sont invités à rendre visite au magasin de M. Turcotte.

ETOFFES A BON MARCHÉ.—M. R. T. Simms, rue Natchez No 28, agent des Mississippi Mills, offre à des prix on ne peut plus modiques un grand assortiment d'étoffes de tout genre, des tweeds, ginghams, gingos, coutils [illegible], jeans, fils à coudre, etc.... Nous insistons sur ces articles qui sont le produit de l'industrie locale. Ainsi, il n'y a rien d'importé dans ces marchandises; tout est du cru et l'on ne peut que s'intéresser vivement à ces noms qui jusqu'à présent n'appartenaient qu'à des articles européens et qui vont devenir Mississippiens, Louisianais, Georgiens, Caroliniens, etc.... On voit par là que les fabriques ne manquent pas totalement au Sud, et les acheteurs patriotes, sauront gré à M. Simms de travailler à leur faire une réputation et à les rendre populaires. Nous recommandons son annonce à tous les amis du Sud.

FELLMAN BROS.—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs, l'annonce détaillée que publie dans nos colonnes, cette maison si favorablement connue de notre communauté commerciale. Etablie au No 133 de la rue du Canal, la maison Fellman Bros., a su par son administration habile, se créer une clientèle sans cesse croissant et à laquelle elle offrira, dès demain, des marchés exceptionnels en marchandises sèches, provenant de ses achats faits aux encans de New York.—Voir l'annonce.

BRASSERIE DU VIEUX CANAL.—Cette brasserie, située au coin des rues Toulouse et Villeré, a un succès toujours croissant et nous ajoutons que ce succès est mérité. Nous n'avons jamais bu de meilleure bière et d'aie plus agréable que la bière et l'ale qui sont le produit de cette ancienne brasserie si habilement exploitée par M. Geo. Mers. Une annonce qu'on verra dans une autre colonne prévient les marchands et les familles qu'une boîte pour recevoir les ordres a été placée à la Bourse des Négociants et Encanteurs, du coté de la rue de la Bourse, les ordres seront exécutés promptement à toute heure du jour.

Le *Gaulois* dit que M. Halanzier vient de renouveler pour un an son bail avec les propriétaires de la salle Ventadour. Ce journal se demande si cela n'indiquerait pas que le nouvel Opéra ne pourra être livré d'ici à la fin de l'année.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal ne vend que du VRAI JAIS ANGLAIS.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Un autre club démocratique dans le 5ème ward.

Avant hier soir, les démocrates du 5ème ward se sont réunis rue St-Pierre, entre Rocheblave et Dorgenois, dans le but de s'organiser pour la campagne électorale prochaine.

Les officiers suivants ont été élus: Président, John Hébert, 1er vice-président, P. Ramos, 2d vice-président, P. Daniels, secrétaires, J. M. Lamare et Joseph Bernard, trésorier, D. Kern, délégué, Jos. Bileutos.

Club dramatique d'Orléans.

Le club dramatique d'Orléans dont nous avons souvent eu l'occasion de parler, donnera mercredi soir sa troisième représentation de l'année au théâtre des Variétés.

Nous avons reçu des invitations et nous prions les membres du club d'accepter nos remerciements.

Le camp radical en mouvement.

Les radicaux ne restent pas oisifs pendant que les démocrates et les ligueurs blancs,—les deux sont synonimes,—s'agitent et se coalisent.

Un comité exécutif radical de paroisse s'est formé, sous la présidence de James Lewis, qui remplit les fonctions d'administrateur du département des améliorations.

Ce comité, comme le comité central démocratique, a convoqué une convention d'Etat pour le choix des candidats.

Un certain M. E. W. Bostrick a présenté une résolution pour exhorter tous les radicaux à s'unir afin de contre carrer les mouvements des démocrates, qui, a-t-il dit, s'organisent dans la ville et dans l'Etat avec l'intention de tout balayer devant eux.

Incendie.

Vers une heure, hier matin, le feu s'est déclaré dans une maison sise au coin des rues Prieur et Toulouse, appartenant à Frank Bennett et inhabitée. Les flammes ont gagné la maison voisine appartenant à Joseph Hammely et occupée par Julian Williams.

Les deux bâtisses ont été détruites. Les pertes totales sont évaluées à $3500.

On suppose que le feu est l'œuvre d'un incendiaire.

Condamnation.

Wm. Hamilton, convaincu de meurtre, avec exemption de la peine capitale, a comparu, hier matin, devant la cour supérieure criminelle pour recevoir sa sentence.

Le juge Atocha lui a fait un sermon, l'exhortant à se repentir de son crime, et l'a condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Théâtre St-Charles.

Nous recevons des invitations pour assister à une représentation qui sera donnée lundi soir au théâtre St Charles, au bénéfice de messieurs W. P. Fisher et S. J. Cohen.

Le spectacle se composera du drame de "La Tour de Nesle," traduit en anglais, et d'une petite comédie, avec le concours des membres des différents clubs dramatiques.

Consultation du Bureau de Santé.

A une réunion des membres du Bureau de Santé, avant hier soir, un rapport a été soumis, établissant que la plupart des maladies contractées par les enfants en bas âge, et même par les adultes, proviennent de l'usage d'un lait impur, et demandant, conséquemment, que toutes les vaches dans les limites de la ville soient examinées une fois par semaine, afin que l'on puisse constater si leur lait est sain ou non.

Nous approuvons fort cette proposition, mais nous croyons qu'on la mettra difficilement en pratique, car il faudrait employer pour cela un nombre indéfini d'inspecteurs, et l'état des finances de la ville n'autorise pas de si grands frais en ce moment.

[illegible]

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriétés qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces vivantes. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 5 mai 1873.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que tous le [illegible]. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Toute le monde en fait l'éloge.

Juin—22 vêt R. L. [illegible] & Co.

MADAME LINCOLN EN FRANCE.—Le *Figaro* publie la dépêche suivante:

Cherbourg, 23 juin, 6 h., du soir—Mme Lincoln, veuve de l'ancien président des Etats-Unis, est arrivée ce matin de New-York, avec sa fille et ses gens, par le steamer *Frisia* qui apportait, en outre, 30 passagers, 14 sacs de dépêches et 303.780 dollars en or.

Mme Lincoln est partie pour Paris, ce soir, par le train de 5 heures 20 minutes.

C'est un crime d'épuiser la vitalité déjà si faible d'un malade par un système violent de médecines. Jamais cas de dyspepsie, d'affection de foie, de constipation, de faiblesse nerveuse, ou de fièvre périodique n'a été guéri par ce moyen. Ce qu'une constitution épuisée demande c'est un remède dans lequel se trouvent combinés les toniques, les stimulants, les dépuratifs, les altératifs et les "Stomach Bitters" de Hostetter sont l'unique préparation au monde qui contienne les éléments sanitaires essentiels en quantité suffisante pour extirper le mal sans épuiser le malade. Cet agréable et puissant élexir végétal est, dans le vrai sens du mot, un restauratif, car il redonne de la vigueur au corps, rétablit la régularité des fonctions, enrichit le sang dégénéré, et restaure le cerveau.

Marié, jeudi, 9 juillet 1874, à la résidence des parents de la mariée, par le Rév. B. A. Neithart, Mlle SELINA [illegible], [illegible] à M. FRANCIS [illegible]. Pas de cartes.

Décédé, hier, à deux heures de l'après midi, à l'âge de 48 ans, J. JOSEPH HALTER, né en Alsace, département du Bas Rhin, résidant depuis 20 ans à la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après midi. Le convoi mortuaire partira de sa demeure résidence à l'encoignure des rues Elmira et Levée.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

Décédée hier soir, à 8 heures et demie, à l'âge de treize mois et demi, CECILIA DE FUENTES, fille de Charles L. de Fuentes, et de Cécile Rabasse, son épouse. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à quatre heures et demie P. M. Le convoi funèbre partira de la résidence du père, rue Dumaine, encoignure Dupré.

Décédé hier matin, à 11 heures 1/2, à l'âge de deux mois et demi, FELIX, fils de B. HERIS et de HELENA COURBEBAISSE. L'enterrement aura lieu cette après-midi à quatre heures. Les amis et connaissances sont priés d'y assister, sans autre invitation. Le corps est exposé rue Bourbon 23, entre Bienville et Douane.

Bureau du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association. Avis 19 de la rue du Camp—Nlle-Orléans, 7 juillet 1874. Avis est donné aux membres de cette société de la mort de WERNER KICK, décédé à la Nlle-Orléans, le 29 novembre 1873; de la mort de ALFRED ROUSSET, décédé à la Nlle-Orléans, le 18 décembre 1873. Ils sont requis de présenter, sans autre avis, au bureau de la société, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1 75 sur chacun de ces décès d'ici au 14 Août 1874, à 4 heures de l'après-midi.
9 juil au 13 juil. R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.

17 ...... Rue de Chartres 17
A. BROUSSEAU.
Importateur et Marchand en gros et en détail.
TAPIS—100 rouleaux, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, pour planchers et tables.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c.
CRIN, galons, [illegible], &c., &c.
12 juil—3PP DAV

Association de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle du Pélican.

SEANCE REGULIERE MENSUELLE—LUNDI 13 courant, à 8 heures P. M., au local [illegible], rue St. Louis, coin Passage de la Bourse.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du président, A. L. TISSOT.
DELPHIN MARVIEU, Secrétaire. 12 juil—1f.

Quartier Général "5th ward White League."—Les membres de ce club sont priés de s'assembler à la salle du club, Nos 129 & 131 rue des Remparts, le mardi 14 du courant à 7 heures et demie P. M., à l'effet de compléter l'organisation du club. La plus grande ponctualité est requise de la part des membres.
A. C. LANDRY, Secrétaire. D. H. SAYON, Président.
12juillet—2f

Nouvelle-Orléans, Juillet 12 de 1874. Loge Libéral No 2. A∴ G∴ de G∴ F∴.—Les officiers et membres que la composent, se réuniront ce MARDI 14 de Juillet au local de costumbre, à las 7 de la tarde, para la instalación de oficiales que fueron electos, para el corriente año. Se suplica puntualidad.
Por orden del V∴ G∴
12 juillet—2t. J. A. DE URRIOLA, Secretario.

SOCIETA DI MUTUA BENEFICENZA ITALIANA.

Sono invitati i membri della sud. Socie'tà ad assistere Domenica 12 corrente, alle ore 11 A. M. ad a riunione generale e norma dello statuto, alla sala ar golo St-Luigi e strada Chartres.
Per ordine del Presidente, B. TROIA, Segretario.
12 juil.—st.

Marchés Extraordinaires dans les MARCHANDISES SÈCHES.

TOUTES LES MARCHANDISES D'ÉTÉ AU-DESSOUS DES PRIX COUTANTS.

J. TURCOTTE

158 ...... Rue du Canal 158
Bâtisse Blanche, près Baronne, à côté de la Banque d'Epargnes de la Nlle Orléans.

COMMENCERA, LUNDI, 11 juillet, à vendre tout son Stock de marchandises d'été aux prix coûtants et au-dessous des prix coûtants. Ce stock est un des mieux choisis de la ville et les départements sont au complet.

Voici quelques-uns des prix des articles qui viennent d'être reçus:
10 caisses des meilleures Indiennes américaines à 7 1/2 et 8 cts la yarde.
12 caisses Coton blanc et Coton écru, à 7 1/2.
12 caisses Coton blanc et Coton écru 4-4, à 9 1/2 cts.
5 caisses Linons à imprimés, à 15 cts la yarde.
25 pièces Grenadines assorties, de 15 à 25 cts.
80 pièces Mousselines, de 12 1/2 à 25 cts.
400 pièces Organdis français à 20 cts, et au-dessus.
200 pièces Toile blanche d'Irlande, à 22 1/2 cts la yarde.
100 pièces Toile blanche imprimée, à 22 1/2 cts la yarde.
200 pièces véritables Toile Piatillas, à 30 cts, valant 50 cts.
100 pièces Toile Crème et Bretannes, à 40 cts, valant 60 cts.
40 douzaines bas fil de Lisle, français, à $6, autrefois $12.
—Egalement—
2 caisses Bonneterie allemande et Bonneterie anglaise que nous vendrons aux prix coûtants, à cause de l'état du commerce et de la rareté de l'argent.
Les dames, les marchands de la campagne et les planteurs sont invités à venir examiner notre stock, car ce sera probablement la seule bonne occasion qu'elles auront cette année, d'acheter des articles de qualité supérieure à
50 CENTS A LA PIASTRE.
SOUVENEZ-VOUS DU MAGASIN.
J. TURCOTTE,
Au No 158, de la rue du Canal, coin Baronne.
12 juillet—

Champagne Rœdrer, Lait Suisse,

En débarquement des steamers Minnesota et Cordova, de Liverpool.
100 Caisses champagne Rœdrer.
[illegible] barils Guinness' Porter.
50 " Cantrell et Cochran's Ginger Ale.
[illegible] caisses Lait Suisse.
25 " Fromage Tête Maure.
25 " Moutarde DSF de J. & J. Cochran.
[illegible] " Biscuits de Huntley & Palmers.
120 douzaines Gelées de J. & J. Cox.
[illegible] caisses Vinaigre.
20 barils "
20 barriques Vin Rouge St-Médoc.
5 caisses Anisette Marie Brizard.
10 " Liqueurs assorties, Brizard.
10 " Curaçao.
10 " Pousse Café.
10 " Liqueurs de la Grande Chartreuse.
15 " Sardines, sans arrêtes, Lemarchand.
25 " Moutarde "Dessaux."
150 " Vin de Graves Sls & frère, Margaux, St-Julien, Chateau Pontet Canet, Chateau Léoville, Chateau Lagrange, Chateau Lafitte.
A vendre par J. B. SOLARI & SON, 45 Rue Royale.
12juil—3t

Aux Boulanges.

La régularité des trains de chemins de fer me permet maintenant de vous fournir la LEVAIN COMPRIMÉ DE FLEISCHMANN & Co., frais, tous les jours, invariablement.
Je vous remercie du patronage que vous m'avez accordé jusqu'à présent et vous prie de le continuer.
J. J. SALMON, au No. 16 de la rue de Chartres.
12 juillet—1t.

Avis.

A DATER d'aujourd'hui, MM. C. R. Genthier et N. E. Clarke ne sont plus attachés à l'Ocean Saw Mill. Les commandes et communications devront être adressées à M. W. Keyes, surintendant, boite No. [illegible] du bureau de poste et boite No. 237 du Mechanic and Dealers' Exchange, ou à
M. PUIG & Co, directeurs,
No. 37 de la rue de la Douane.
Nlle Orléans, 6 juillet 1874. 8juil—3t

A Louer.

CET excellent emplacement pour une grosserie, situé dans la rue Claiborne, à Vingt pieds du marché St-Bernard, et qui est le meilleur emplacement du Troisième District, ainsi que la propriété du dernier locataire. Pour plus de détails, s'adresser au café, sur les lieux, à
12juil—2t GEO. ROBERSON.

Réouverture

Du Salon Gilles d'Ondes de la Rate.

Au No 17 de la rue Royale.

MME G. M. BORGNA, propriétaire de ce salon, annonce à ses pratiques, amis et au public qu'il ouvrira son Établissement, Rue Royale, SAMEDI, 11 du courant. On y trouvera constamment les meilleures liqueurs du marché, les meilleures sont invités à venir en juger. 11juil—2t.

Paroisse St-Bernard, 2 juillet 1874.

A Mme J. L. Estrade,

Paroisse St-Bernard.

Je déclare, publiquement et de mon plein gré, que ma conduite envers vous a été blâmable et que j'ai eu tort de vous insulter. Je déclare de plus que je vous considère une personne très honnête et très respectable. Tout ce que j'ai dit contre vous a été dit dans un moment de colère; je le rétracte sincèrement.
3 juillet—6t. MARIE VERGNES.

Grande vente pour écouler le stock.

Avant de faire l'inventaire du magasin de

DANZIGER,

No 262, rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts.
—ET—
Nos 295 et 296, rue Royale, coin St-Philippe.

Ils vont positivement prendre l'inventaire cette semaine, et afin de réduire les quantités de marchandises ils ont fait des réductions extraordinaires dans tous les départements.

Tous les coupons se vendront sans égard aux prix coûtants!

Bons marchés remarquables dans les
TOILES Blanche et Couleur à CHEMISES,
TOILES A DRAPS,
TOILES A TAIES D'OREILLERS,
TOILES A CALEÇONS.
DAMAS TABLE,
ESSUIE-MAINS,
SERVIETTES,
NAPPES,
ETC., ETC., ETC.
Bon marchés extraordinaires dans les étoffes de blanc.
ETOFFES DE DEUILS,
ETOFFES A ROBES,
ETOFFES DE FONDS,
BONNETERIE,
GANTS DE PEAU ET FIL DE LISLE,
RUBANS,
MOUCHOIRS,
CORSETS.
TOUTE ESPÈCE D'ARTICLES de FANTAISIE "NOTIONS,"
&c., &c., &c.

L'espace leur manque pour une énumération complète, mais leur assortiment n'a jamais été plus complet. Les dames peuvent s'adresser à leurs magasins en toute confiance; elles y trouveront certainement les marchandises qu'elles désirent et auront l'occasion de voir combien de beaux articles peuvent s'acheter à très peu de frais;

Chez DANZIGER;
au No 262 de la rue du Canal,
entre les rues Bourgogne et Remparts.
Et
aux Nos 295 et 296 de la rue Royale,
12 juillet— coin St-Philippe.

Marchandises Nouvelles d'Automne.

J. LEVOIS & JAMISON,

viennent de déballer

Des indiennes nouvelles d'automne, longues étroites;

Des flanelles blanches et flanelles pour les premiers jours de l'automne. Elles ont été achetées à l'encan et sont offertes à des prix comme plus bas que de coutume.

De Paris:

Ils déballeront, dans le courant de la semaine,

Deux caisses de Grenadines unies et à raies, à 30 cts la yarde, et au-dessus. Elles sont garanties soie et laine.

Ils vendent en ce moment:

Des chemises toile et coton, de Charvet, aux prix coutants, pour clore une consignation.

J. LEVOIS & JAMISON.
Au No 126 de la rue du Canal.
12 juil—1t PP

L. LANGE,

164 ...... RUE DU CANAL 164
(En face le Théâtre des Variétés.)

Voulant écouler promptement toutes les marchandises d'été, et sachant que le BON MARCHÉ est l'appât le plus puissant pour attirer les acheteurs, je vendrai, à partir de DEMAIN et les jours suivants tout mon stock à

Grand Sacrifice!

Indiennes à 7 c la yarde.
Coton à drap 10-4 plein à 35 c. la yarde,
Coton blanc à 8 c. la yarde,
Etoffes nouvelles pour robes à 10, 12 1/2, 15 et 20 la yarde.
Toile blanche pour chemises à 25 c. la yarde,
Serviettes $1 à 10 c. la douzaine,
Grenadine Soie noire à 37 1/2, 50 et 65 c. la yarde.
Même Sacrifice sur tous les autres articles.
12 juil—1f

CRESCENT STORE,

No. 17 RUE BOURBON,
Entre Canal et Douane.

Grande Réduction pour cause d'inventaire.

A partir de LUNDI, 6 juillet, nous offrirons toutes nos marchandises au prix coûtant pour de comptant. Comme échantillon nous référons aux prix énoncés ci-dessous.

Coton blanc, à 6 1/4 la yarde.
Barèges et Grenadines à 6 1/4 la yarde.
Barèges et Grenadines pour voile, 25 c. la yarde.
Devants de chemises tout fil, 15 c. pièce,
Mouchoirs à ourlets, 20 la douzaine.
Barège noir, 3/4 pour chales, 75 c. la yarde.
Alpacas, 16 cts la yarde.
—ET—
6000 yardes broderies à 5, 10 et 15 cts la yarde, valant 3 fois ce montant.
Juil—11 PP

Demande.

UN père de famille, bien connu en cette ville, parlant et écrivant le français et l'anglais, pouvant se faire recommander par des personnes d'une réputation bien établie, offre ses services comme commis, ou gardien de livres de nuit ou quelque institution ou établissement de confiance. S'adresser aux initiales Z. R. bureau de l'Abeille.
11 juil—6f

Compagnie d'Assurance Hope.

LA NOUVELLE-ORLEANS.
INCORPORÉE EN AVRIL 1867.
Bureau, No 21, rue du Camp.
Capital payé ...... $[illegible]
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS ...... $[illegible]
Actif ...... $[illegible]

La Compagnie assure contre les risques [illegible]. [illegible]

R. PEYCHAUD, Président.
JNO. I. ADAMS, Vice-Président.
Louis Rabeyre, secrétaire.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux: rue St-Pierre No 5 (Bâtisse Pontalba).
Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marins.
R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.
Comité de Finance:
A. Socola, [illegible]
[illegible]
Directeurs:
R. M. Davis, A. Socola, [illegible]

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, [illegible] 1874.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque [illegible]:
A. SOCOLA, [illegible]
P. JAUFROID, [illegible]
M. BREWIN, [illegible]
W. A LIAMBIAS, [illegible]
R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

A la Renommée des Sirops.

75 ...... [illegible] 75
NOUVELLE-ORLEANS.

Grande réduction de prix. Sirop en [illegible]

GROSEILLE,
FRAMBOISE,
FRAISE,
LIMON,
ORGEAT,
VANILLE,
ANANAS,
SALSEPAREILLE.
VINAIGRES FRANÇAIS [illegible]

FELLMAN BROTHERS.

133 ...... Rue du Canal 133
(BATISSE TOURO.)

Nous appelons encore une fois l'attention des acheteurs de marchandises sèches sur les grandes réductions que nous avons faites dans tous les départements de notre magasin. [illegible]

D'énormes Réductions sur tout notre stock

[illegible]

Un lot de 75 COURTEPOINTES de Marseilles, à $2 50.

COURTEPOINTES d'une qualité supérieure, de $4 à $6, valant le double.

[illegible] MOUSTIQUAIRES de Barnes, de $4 [illegible]

[illegible] SERVIETTES [illegible]

Un grand lot de magnifiques DAMAS pour table [illegible]

COUVERTURES pour TABLES et NAPPES [illegible]

[illegible] pièces DRILLINGS [illegible]

Un assortiment choisi et bon marché de CASIMIRS [illegible]

[illegible] BRODERIES pour une valeur de [illegible]

[illegible] JUPONS [illegible]

JUPONS BRODÉS, de $2 à $7.

[illegible] ROBES [illegible]

[illegible] CHALES [illegible]

SACQUES et DOLMAN, [illegible]

[illegible] PARASOLS, de 75 c. à $6. [illegible]

TOUTES NOS GRENADINES en couleur et [illegible] POUR ROBES D'ÉTÉ, SERONT VENDUES SANS AVOIR ÉGARD AUX PRIX COUTANTS.

TOILES Écrue, Bué, Grises et Bleu, pour robes [illegible]

[illegible] GRENADINES NOIRES, unies à raies et à pois, de 15 à 50 c., [illegible]

Soies! Soies! Soies!

[illegible]

[illegible] BONNETERIE, de toute description, [illegible]

[illegible] NATTES de FANTAISIE, [illegible]

[illegible] CALICOTS à 7 c.

FELLMAN BROS.
133 rue du Canal.
(Bâtisse Touro)

EN DÉBARQUEMENT

Du navire TAMESI, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

[illegible]

C. CAVAROC & SON,
29 rue Douane.

EN débarquement du steamer MINNESOTA, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:

[illegible] Barriques vin rouge Côte de Clairac,
[illegible] Caisses [illegible] bouteilles Punch de Suède,
C. CAVAROC & SON,
29 rue Douane.

R. F. SIMMS,

Au No. 28 de la rue Natchez,
Agent des "Mississippi Mills."
ETOFFES laines de printemps, d'été et d'automne, jolie genres.
TWEED, couleurs assorties.
COTONS.
OSNABURGS, [illegible]
COTON [illegible]
COUTIL [illegible]
[illegible]
JEANS blancs épais, couleurs assorties.
ETOFFES coton et couleur.
GINGAS épais, blanc brun, noirs.
FILS LAINE, toutes grosseurs, 5 à 12.
FILS A COUDRE, 1, 2, 3. 7 juillet—1m.

Demande de terre.

ON désire acheter un morceau de terre situé dans la paroisse St-Bernard et sur lequel [illegible]

E. F. MIOTON.

47 ...... RUE ROYALE ...... 47.

ANNONCE à sa clientèle et au public, qu'il vient de rouvrir son magasin de porcelaines, cristaux, verreries, faïence, ustensiles de ménage etc., et qu'il est en mesure de vendre tous les articles composant son assortiment, à vingt pour cent au-dessous des prix coûtants. De grands avantages seront offerts aux marchands de la ville et de la campagne.

LE DOCTEUR A. W. de ROALDÈS à l'honneur d'annoncer à ses clients et amis, ainsi qu'à ceux du Dr. M. Escoubas, qu'à son retour d'Europe, il reprendra à partir de ce jour l'exercice de sa profession.

OFFICE: Encoignure Magasin et Natchez, (au dessus de la bâtisse Morgan.)
Consultations de midi à 2 heures.
Résidence: 415 rue Dauine entre Mandeville et Marigny.

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

DÉSIRANT clore ses affaires pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le [illegible] Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientèle et au public en général son beau stock de meubles [illegible]

MORRISON & WOODWARD.

M. B. MORRISON, T. J. WOODWARD,
Autrefois Morrison, Buck & Co.

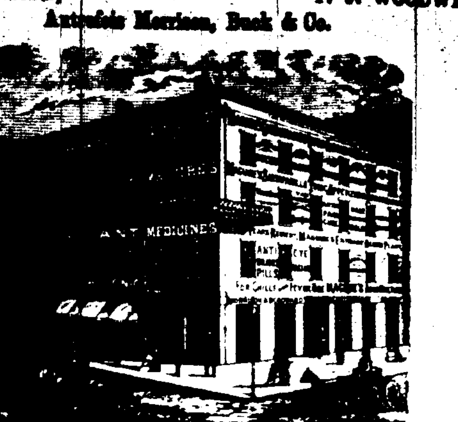

Marchands Commissionnaires,

AGENTS POUR

STRAIGHT KENTUCKY WHISKIES,

Agents et co-Propriétaires des Fabricants DANS LES ETATS DU SUD, DES

Médicaments de Famille de Maguire.

DEPOT DU SUD,
Coin Canal et Magazine,
NOUVELLE-ORLEANS.

LES GRANDES DÉCOUVERTES MÉDICALES DU SIÈCLE.

MAGUIRE'S CUNDURANGO.

LE GRAND REGULATEUR DU FOIE ET DU SANG.

BENNE PLANT,

POUR LA DIARRHÉE, LA DYSSENTERIE, LE CHOLÉRA, LES MALADIES D'ÉTÉ, LE DÉVOIEMENT, LA DENTITION, GRAND PRÉSERVATIF DU CHOLÉRA ASIATIQUE.

SARSAPARILLA TONIC,

TONIQUE INCOMPARABLE, PURIFIE LE SANG ET RENOUVELLE LE SYSTÈME.

[illegible]

Cundurango, Benne Plant

—ET DU—

TONIQUE SALSEPAREILLE,

mais aussi des préparations suivantes des MM. Maguire, savoir:

Extrait de Buchu de Maguire,

pour maladies des reins et de la vessie.

Remède de la Rose Blanche contre les HEMORROIDES,

Extrait de Gingembre de la Jamaïque,

pour coliques et maux d'estomac.

Bonbons au Goudron, à la Glycérine, au Whiskey, et Sucre Candi,

pour la consommation et les maladies de poitrine.

ELIXIR ALTERATIF,

pour les rhumatismes et la névralgie.

Curatif Electrique,

pour toute espèce de douleurs, maux de dents, etc.

LINIMENT A L'ARNICA

pour coupures, [illegible], contusions, etc.

Sirop Expectorateur,

POUR LA TOUX ET LES RHUMES.

[illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.

L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874. C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on trouve les VÉRITABLES BAINS DE MER.

Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. [illegible]

B. MARGOT, Propriétaire.

GRAND' ILE,

Pension Privée.

PRIX de la pension [illegible] par mois, $15 par semaine, $3 par jour. [illegible]

G. WILLOZ, propriétaire, 41 rue Tchoupitoulas.

Sources de Bladon—Alabama.

CES célèbres sources sont situées dans une pittoresque [illegible]

J. SOMNER & CO., Propriétaires.

Montgomery White Sulphur Springs.

L'OUVERTURE de ce célèbre établissement aura lieu le 1er juin. [illegible]

Hotel et Restaurant

ABST PASCAGOULA.

LE soussigné ayant acquis l'établissement et propriété de O. E. [illegible]

JOS. PACTEAU.

HOTEL DE L'EUROPE,

A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15 ...... RUE ROYALE ...... 13 et 15
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat [illegible]

F. Laborde,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
IMPORTATEUR DE VINS, EAUX-DE-VIE, [illegible], ETC.
No. 25, rue [illegible].

AVIS.—Bureau du Board des Assureurs—Nouvelle-Orléans, 7 juin 1874.—AUJOURD'HUI, à une réunion du Board, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: [illegible]

Crescent Mut. Ins. Co., N. O. Mut. Ins. Asso.,
Mechanics' Mut. Ins. Co., N. O. Mut. Ins. Co.,
Factors' and Traders' Ins. Co., Peoples' Ins. Co.,
Merchants' & Traders' Ins. Co., Sun Ins. Co.,
Commercial Ins. Co., Home Ins. Co.,
Teutonia Ins. Co., Union Ins. Co.,
Hibernia Ins. Co., Delta Ins. Co.,
Germania Ins. Co., Hope Ins. Co.,
Louisiana Ins. Co., [illegible]
Par ordre du Board,
GEO. MATHER, Secrétaire.

Louisiana Savings Bank

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No. 31 de la rue du Camp.
CAPITAL ...... $[illegible]
E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS:—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.
[illegible]
JOHN S. WALTON, Caissier.

AUX personnes qui font des Excursions.

DES billets d'excursion du dimanche sur le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, pour Biloxi, aller et retour, seront admis, à dater d'aujourd'hui, à TROIS PIASTRES [illegible]
URBAIN RAMSEAU, [illegible]

Billets d'excursion (aller et retour)

POUR LES
SOURCES DE LA VIRGINIE,
via Louisville.

Les voyageurs partis de la Nouvelle-Orléans [illegible]
C. P. ATMORE, [illegible]

A. Billet & Co.,

FONT savoir au public qu'ils ACHÈTENT des MEUBLES [illegible]

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
[illegible] TCHOUPITOULAS,
NOUVELLE-ORLEANS.

Tirage de Loterie de l'Etat de Louisiane.

POUR LE 11 JUILLET—CLASSE No [illegible]

[illegible]

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

CLASSE I.

TIRÉE A LA NOUVELLE-ORLEANS, LOUISIANE, Le Samedi, 11 Juillet 1874.

[illegible]

Les soussignés, ayant assisté au tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, [illegible]
B. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires assermentés.

[illegible]

St Charles Street Railroad Co. [illegible]
V. RIVIÈRE, secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance [illegible]
J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

[illegible]
WILLIAM B. BROWN, Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1874.—[illegible]
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION, [illegible] rue du Canal.
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.
[illegible]
L. F. GENERES, Président.
CHAS KILSHAW, Trésorier.

[illegible]

DR EUGENE E. SOUCHON, [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Rempart, encoignure Canal.
[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre.

[illegible] MACHINES [illegible]

A Louer.

L'ÉTABLISSEMENT [illegible]
GEO. E. PITMAN.

A Louer.

UN magasin [illegible]

A Louer.

[illegible]